

**Vœu « Abandon du Choc des savoirs »<sup>[L]</sup>Présenté par la FSU, de la  
CFDT Education, du Snalc et de l'Unsa Education<sup>[L]</sup>**

**au CSA-SD des Yvelines du 26 juin 2025**

Les organisations syndicales, FSU.... renouvellent leur demande d'abandon immédiat de la réforme du « choc des savoirs » réforme réactionnaire pérennisée par un décret et un arrêté ministériel du 6 avril 2025. En effet, la mobilisation massive des personnels et le rejet par deux fois du Conseil Supérieur de l'Éducation ont été balayés d'un revers de main.

Le rapport de l'Inspection générale du ministère de l'Education nationale, publié la semaine dernière, est pourtant sans appel et donne raison aux organisations syndicales qui alertent sur ce projet depuis un an et demi : les groupes de niveaux ne sont bénéfiques, ni pour les élèves, ni pour les personnels, ni pour notre système éducatif.

Ce rapport montre que les groupes de niveau n'ont apporté aucun bénéfice aux élèves en difficulté, qui ne rattrapent pas leurs camarades et les autres se voient mis en compétition, Le risque de creusement des inégalités est bien réel. Il souligne aussi la désorganisation des établissements que le « Choc des savoirs » a entraîné : problème d'emplois du temps, difficultés à trouver des professeures principales et principaux, des salles, à organiser des conseils de classe ... etc. Sans parler de la remise en cause de la liberté pédagogique et de l'éclatement du groupe classe. C'est donc une preuve de plus de l'échec cinglant du « Choc des savoirs »

Les recommandations de la ministre suite à la publication du rapport sont inquiétantes quand elles marquent une continuité avec la politique actuelle, et vont même à l'encontre du rapport ! Ainsi, elles maintiennent les regroupements en fonction des « besoins » des élèves définis par leurs résultats aux évaluations nationales alors que le rapport de l'inspection en pointe toutes les limites.

Nos organisations syndicales demandent l'abandon immédiat de l'ensemble des mesures du « Choc des savoirs ». Elles soutiendront tous les établissements et les personnels qui se mobiliseront et / ou qui décideront de ne pas mettre en place de groupes de besoin à la rentrée prochaine.